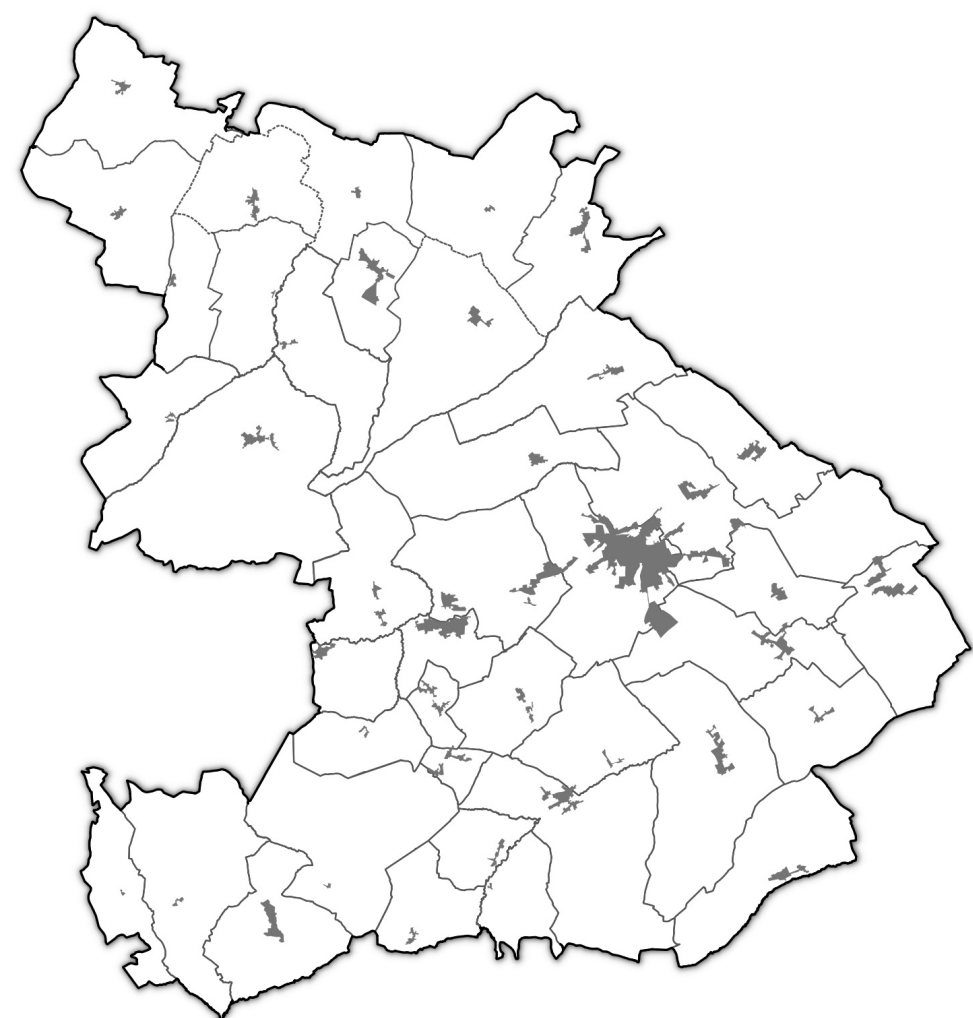
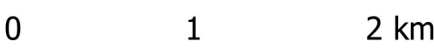




Vu pour approbation en conseil communautaire du 26 septembre 2024



Limites d'agglomération

ZONES DE PUBLICITÉ

- ZP0 : Espaces non bâtis en agglomération
- ZP1 : Centres-bourgs commerçants et patrimoniaux
- ZP2 : Entrées de villes - Axes urbains principaux
- ZP3 : Secteurs à dominante résidentielle, bourgs à caractère rural
- ZP4a : Zones d'activités et secteurs d'équipements en agglomération
- ZP4b : Zones d'activités hors agglomération

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES : PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES

-  Monument Historique
-  Site inscrit
-  Périètre des abords des Monuments Historiques
-  Site Natura 2000

CADASTRE

- Bâtiments en dur
▨ Bâtiments légers

RÉSEAU VIAIRE

-  Voie ferrée
 Type autoroutier
 Liaison principale

